

## LA VÉRITÉ-REDONDANCE RÉHABILITÉE

Michel SEYMOUR

Dans un ouvrage récent, Pascal Engel a proposé une analyse particulière des notions sémantiques de vérité et de signification. (Engel 1989) Son objectif est tout d'abord de dégager une notion non-substantielle de vérité. Il s'agit, autrement dit, de fixer le cadre à partir duquel pourraient être formulées différentes conceptions philosophiques de la vérité. Selon l'auteur, cela doit se traduire par la formulation de conditions nécessaires gouvernant l'emploi du terme "vrai" et donner lieu à une théorie "modeste" qui rend possible n'importe quelle théorie philosophique particulière. Tout l'effort d'Engel va consister ensuite à montrer que la théorie de la vérité-redondance échoue à cet objectif alors que celle de Tarski le rencontre pleinement. (Tarski, 1956) Selon cette conception, la théorie tarskienne met en oeuvre une conception qui "rendrait compte à la fois de la transparence du vrai et de nos intuitions quant à une théorie plus substantielle, tout en demeurant une théorie modeste de la vérité". (Engel 1989, 124) La définition tarskienne de la vérité en termes de satisfaction réussirait le tour de force de rester modeste tout en nous indiquant quelle est la bonne théorie substantielle de la vérité. Elle procéderait d'un réalisme "trivial" ou même "plus substantiel". (Engel 1989, 135; 137)

La théorie de la vérité-redondance stipule que l'assertion d'un énoncé comme "s est vrai" a la même "signification" que l'assertion de s. Le prédicat de vérité ne joue qu'un rôle décitationnel et peut être qualifié de transparent. Affirmer que s est vrai, c'est affirmer s. Sur cette base, on acceptera la thèse d'équivalence selon laquelle pour n'importe quel énoncé A, "A" est équivalent à "il est vrai que A" ou à "S est vrai", pourvu que "S" soit une description structurale ou un nom de l'énoncé. Il est bien entendu possible d'accepter la thèse de l'équivalence sans accepter la théorie de la vérité-redondance, mais l'inverse n'est pas vrai.

Tel que je l'entends, la théorie de la vérité-redondance ne comporte pas comme trait essentiel la neutralité concernant la nature des porteurs du prédicat de vérité. Le prédicat de vérité peut et doit être conçu comme un prédicat de phrase. Il n'est pas non plus essentiel de formuler la théorie en faisant appel à une relation de "synonymie" entre expressions. Il faut seule-

ment prétendre que la fonction linguistique du prédicat de vérité se réduit à son caractère décitationnel. Je soumets que la théorie de Wittgenstein 1922 et Ramsey 1927 rend adéquatement compte de la signification linguistique ou du "caractère" attaché au terme "vrai". (Pour la distinction entre caractère et contenu, voir Kaplan 1989) Telle que je l'interprète, elle n'implique pas non plus la dissolution des méta-langages en général, mais seulement la possibilité de représenter les énoncés des langues naturelles qui contiennent un prédicat de vérité comme des énoncés du langage-objet. Enfin la théorie n'a pas pour effet de mettre fin aux débats philosophiques concernant la vérité. Elle contribue seulement à reléguer ces débats à la sphère pragmatique. A cause de toutes ces différences avec la version classique, on pourrait être tenté de dire qu'il ne peut plus à proprement parler s'agir de la théorie de la vérité-redondance. Mais elle en garde suffisamment les traits caractéristiques pour qu'il soit légitime, à mon avis, de prétendre qu'il s'agit d'une telle théorie.

Je vais m'employer à démontrer que les critiques adressées à l'endroit de la théorie de la vérité-redondance, qu'Engel reprend à son compte, n'atteignent pas vraiment leur cible. Je m'efforcerai de montrer ensuite que cette théorie motive la théorie tarskienne elle-même. En un sens donc, la théorie de Tarski est une théorie "modeste". Par "théorie de Tarski", il est entendu ici l'ensemble des directives suggérées par lui pour la formulation d'une définition extensionnelle de la vérité relativement à un langage donné. Il s'agit donc d'un ensemble de considérations méta-théoriques. Je prétends que Tarski endosse la théorie de la vérité-redondance pour rendre compte de la signification linguistique du terme "vrai" et qu'il montre comment le "contenu" du terme peut être ramené à son extension. Cette interprétation est compatible avec le fait que toute théorie particulière de la vérité nous contraint à trancher en faveur d'une théorie substantielle déterminée. Une théorie particulière comporte un choix d'axiomes et de clauses récursives spécifiques. Elle va alors distribuer d'une façon particulière les valeurs de vérité aux énoncés. Or ces différences dépendent en partie de la théorie substantielle adoptée. Une théorie de la vérité est donc toujours ultimement fonction de l'usage qui est fait du prédicat de vérité. Mais Tarski reste neutre quant au choix de la bonne théorie substantielle. Voyons tout cela d'un peu plus près.

## I

Plusieurs philosophes interprètent à tort la théorie de la vérité-redondance comme une tentative de réduire les énoncés méta-linguistiques à des énoncés du langage-objet. L'idée est que si certains énoncés semblent autoriser une telle réduction (p. ex. "Il est vrai que souvent femme varie" peut être compris comme portant sur les femmes), d'autres occurrences du prédicat de vérité sont essentiellement méta-linguistiques. Mais la théorie de Ramsey et Wittgenstein fut formulée à un moment où l'on n'admettait pas l'existence des méta-langages. Il faut la comprendre plutôt comme une thèse d'"équivalence sémantique" entre énoncés au sein d'un même langage. Considérons un énoncé qui manifeste un caractère soi-disant "irréductiblement méta-linguistique":

(i) Tout ce que dit Aristote est vrai

Le problème est qu'on doit apparemment représenter (i) par

(ii)  $(\forall p) ((\text{Aristote dit } p) \supset (p \text{ est vrai}))$

auquel cas le prédicat de vérité ne peut être éliminé sans engendrer la non-grammaticalité. En effet, une instance ferait intervenir un nom de phrase en remplacement de la variable et un nom ne peut apparaître isolément comme conséquent dans une conditionnelle.

Si cependant on se sert de la quantification substitutionnelle, on obtient une autre phrase du "langage-objet", à savoir:

(iii)  $(\Pi p) ((\text{Aristote dit "p"}) \supset ("p" \text{ est vrai}))$

Sans l'emploi de guillemets entourant la variable substitutionnelle, la formule serait non-grammaticale. Comme instance substitutionnelle, on aurait par exemple:

(iv)  $(\text{Aristote dit "la neige est blanche"}) \supset (\text{la neige est blanche est vrai})$

qui est clairement non-grammaticale.

Mais une fois qu'on admet (iii) comme une représentation adéquate de (i), la théorie de la vérité-redondance s'applique sans problème et affirme

seulement son équivalence avec

(v)  $(\Pi p) ( ( \text{Aristote dit "p"} ) \supset ( p ) )$

qui est parfaitement grammaticale puisque, dans une telle instance, la variable substitutionnelle doit être remplacée par une phrase et non par un nom de phrase. Il est intéressant de constater que les variables substitutionnelles constituent justement les "pro-phrases" anticipées par Prior (1971, 37) et Grover et al (1975). Les variables substitutionnelles propositionnelles sont en effet des expressions linguistiques qui peuvent "représenter des phrases de la même manière que des pronoms anaphoriquement employés représentent des noms". (Engel 1989, 122) La théorie de la vérité-redondance affirme seulement une équivalence entre (iii) et (v). Or ces deux formules appartiennent au langage-objet.

La quantification substitutionnelle permet donc de faire sens d'un prédicat de vérité-redondance. Si Haack (1978, 131) s'est crue autorisée à prétendre le contraire, c'est qu'elle s'est trompée en assimilant le quantificateur substitutionnel à un quantificateur objectuel sur des expressions. Les quantificateurs substitutionnels font sans doute intervenir une présupposition sémantique quant à l'existence d'expressions, mais ils n'affirment pas cette existence. L'énoncé (iii) affirme explicitement que si Aristote dit "p", alors "p" est toujours vrai, et non que tous les substitués rendent la formule vraie. L'existence des substitués est sémantiquement présupposée et non explicitement affirmée. Et pour ce qui est de l'énoncé (v), que l'on considère équivalent à (iii), il affirme que, toujours, si Aristote dit "p", alors p.

Un autre argument formulé par Michael Dummett est le suivant. (Dummett, 1959) Soit un énoncé comme

(vi) L'actuel roi de France est chauve

qui est ni vrai ni faux. L'énoncé

(vii) Il est vrai que l'actuel roi de France est chauve

devrait donc selon lui être faux plutôt que ni vrai ni faux. Mais si les deux énoncés ont une valeur de vérité différente, ils ne peuvent avoir le même sens. Cet argument repose cependant sur une lecture non-russellienne de l'énoncé. Si la lecture russellienne est retenue, (vi) et (vii) sont tous les deux faux. Mais supposons que la description doive être traitée comme un terme

singulier. En ce cas, (vi) n'exprime même pas de conditions de vérité. Il peut alors difficilement être vrai ou faux, ou même se voir associer une troisième valeur qui serait ni le vrai ni le faux. Je prends pour acquis que pour se voir associer une valeur quelconque, un énoncé doit exprimer des conditions de vérité. Mais l'énoncé (vii), lui, exprime-t-il des conditions de vérité? C'est très certainement une condition qui doit être satisfaite pour que l'on soit autorisé à dire qu'il est faux. Or si on l'interprète comme une instance substitutionnelle, à savoir,

(viii) "L'actuel roi de France est chauve" est vrai

il est clair que l'énoncé n'exprime pas de conditions de vérité. En (viii), les guillemets ne servent pas à désigner une suite de symboles en tant que symboles et indépendamment du fait d'avoir un caractère signifiant, comme c'est le cas dans l'interprétation habituelle qu'on en fait. Il s'agit plutôt de la fonction-guillemets qui prend comme argument une expression utilisée. L'argument est un "substitut" ("substituend") qui, en tant qu'élément au sein d'une classe de substitution, doit avoir des conditions de satisfaction pour que la phrase dans laquelle il apparaît ait elle-même des conditions de vérité. (Il est à noter que cette remarque ne vaut plus lorsque le contexte propositionnel est de la forme "X croit . . ." et que "croire" est utilisé comme une notion intentionnelle. En ce cas, il est possible de croire un énoncé qui aurait une signification linguistique mais qui serait dépourvu de conditions de vérité.) Le nom de phrase qui en résulte ne peut contribuer aux conditions de vérité de (viii) que si l'énoncé entre guillemets en est lui-même déjà pourvu. Puisqu'il en est dépourvu, il n'a pas de contribution aux conditions de vérité et (viii) n'a pas de conditions de vérité. Il est ni vrai ni faux et par conséquent matériellement équivalent à (vi). On reviendra sur ce point un peu plus loin en examinant la Convention-T qui est soumise à la même objection.

Ensuite, si j'ai raison de prétendre que la théorie de la vérité-redondance concerne la signification linguistique et non le contenu ou l'usage du terme "vrai", on peut difficilement lui objecter d'être incompatible avec une analyse vériconditionnelle des connecteurs propositionnels. Cet argument de Dummett est censé être qu'une phrase telle que " $\sim p$ " ne peut voir sa signification déterminée à partir des conditions de vérité si la théorie de Ramsey est acceptée. La sémantique vériconditionnelle stipule que " $\sim p$ " est vrai ssi " $p$ " n'est pas vrai et faux ssi " $p$ " est vrai. La notion de vérité joue alors un rôle explicatif dans la détermination de sa signification. Il

serait donc circulaire de déclarer ensuite que “p” est faux” est expliqué par la dénégation de “p” de la même manière que “p” est vrai” est expliqué par l’assertion de “p”. La théorie de la vérité-redondance apparaît donc incompatible avec une définition vériconditionnelle des connecteurs logiques. Dummett va même plus loin en prétendant que la théorie est d’une façon générale incompatible avec une conception vériconditionnelle de la signification. (Dummett, 1959, 6-7) Mais une fois que la thèse de Wittgenstein et Ramsey est interprétée comme n’affectant que la signification linguistique, il apparaît clairement qu’elle est compatible avec une théorie vériconditionnelle de la signification puisque cette dernière se prononce sur le contenu des énoncés et non sur leur caractère. La même remarque vaut pour l’objection selon laquelle la théorie de la vérité-redondance confond le principe de bivalence avec le tiers exclu.

## II

Des remarques analogues s’appliquent au cas de Tarski. Celui-ci endosse la théorie de la vérité-redondance en ce qui a trait à la signification linguistique du terme “vrai”. Voilà pourquoi il défend la Convention-T. La Convention-T n’affirme qu’une équivalence, mais c’est à cause de la redondance du prédicat “vrai” que Tarski l’adopte. Il propose aussi de concevoir le contenu du prédicat de vérité comme constitué par la classe des énoncés vrais puis il fournit ensuite une méthode permettant de calculer la valeur de vérité des énoncés appartenant à une langue déterminée. Certes Tarski définit aussi “intensionnellement” la vérité en termes de satisfaction. Mais la théorie de la vérité-redondance s’applique tout autant à la notion de satisfaction qu’à celle de vérité. Pour n’importe quel a et n’importe quel p, a satisfait p si et seulement si p (a).

La théorie de la vérité pour un langage donné ne peut toutefois pas, selon Tarski, être formulée dans ce langage et doit appartenir plutôt à un métalangage. La notion de vérité est traitée comme un prédicat que l’on attribue à des phrases et elle est relativisée à un langage. Il ne peut y avoir de définition absolue de la vérité. La définition doit alors prendre la forme suivante. Il doit s’agir d’une définition inductive. Sur la base de la signification des termes primitifs du langage, on formule des axiomes de dénotation et des clauses pour les connecteurs propositionnels et les quantificateurs. Il s’agit ensuite pour chaque énoncé du langage de prouver sa phrase-T. Celle-ci exemplifie la Convention-T et est de la forme

(ix) S est vrai si et seulement si p

où "S" est une description structurale dans le méta-langage de la phrase du langage-objet et " p " sa bonne traduction dans le méta-langage. La bonne traduction peut bien entendu être homophonique.

Les objections de Dummett s'appliquent-elles à la Convention-T ? Si un énoncé contenant une expression dépourvue de dénotation n'a pas de valeur de vérité, l'énoncé méta-linguistique affirmant sa vérité n'est-il pas faux ? Encore une fois le problème ne se pose que si l'énoncé exprime des conditions de vérité. Certes nous ne pouvons pas prétendre que la formule à gauche de l'équivalence appartient au langage-objet comme on l'a prétendu pour (viii). L'expression "S" est bel et bien cette fois-ci une expression méta-linguistique. On ne peut donc pas se servir du même argument que celui dont on s'est servi pour répondre à la suggestion que (viii) est faux. Mais tous ceux qui cherchent à appliquer une théorie tarskienne aux langues naturelles ou à n'importe quel langage contenant son propre prédicat de vérité doivent se résoudre tôt ou tard à n'autoriser l'application du schéma de vérité qu'à un sous-ensemble des énoncés de ce langage. Or on a déjà établi que des énoncés comme (vi) n'ont pas de conditions de vérité et il est depuis longtemps acquis que l'application d'une théorie de la vérité aux langues naturelles requiert que le schéma de la Convention-T soit restreint à la classe des énoncés qui expriment des conditions de vérité. Cette remarque vaut pour (vi), mais aussi pour les énoncés paradoxaux. Supposons donc que "S" soit la description structurale de (vi). L'énoncé "S est vrai" n'a pas d'application. Il est par conséquent ni vrai ni faux et l'on préserve à nouveau la thèse de l'équivalence.

La théorie tarskienne est aussi compatible avec une théorie vériconditionnelle de la signification en général ainsi que Davidson l'a montré. (Davidson, 1967) Il suffit pour ce faire de lever la contrainte inscrite a priori dans la Convention-T à l'effet que l'énoncé à droite constitue une bonne traduction. Tarski distingue la théorie de la vérité de la théorie de la signification et croit que la première présuppose la deuxième, mais cette distinction ne lui est pas essentielle. L'espoir de Davidson est d'imposer des contraintes suffisamment fortes sur la théorie de la vérité pour que les théorèmes qu'elle produit soient a posteriori de bonnes traductions.

On pourrait penser toutefois qu'elle est incompatible avec une théorie vériconditionnelle de la signification pour la raison mentionnée par Dummett et qui concerne toujours la circularité dans l'explication des concepts. Mais les remarques faites au sujet de la théorie de la vérité-redondance valent tout

autant pour la théorie tarskienne. La réponse, encore une fois, est qu'elle peut être perçue comme incluant en partie une hypothèse au sujet de la signification linguistique du terme "vrai" sans avoir à présupposer quoi que ce soit quant à la validité d'une théorie vériconditionnelle de la signification puisque celle-ci implique une hypothèse concernant les "contenus" véhiculés par les énoncés.

Il ne faut pas croire non plus que la Convention-T est incompatible avec des lacunes de valeur de vérité. D'une manière générale, on peut prétendre que la Convention-T est compatible avec différentes conceptions philosophiques de la vérité. Elle est compatible aussi bien avec une théorie intuitionniste qu'avec une théorie cohérentiste. Dans chaque cas, il suffit de traiter le prédicat de vérité à gauche de l'équivalence comme une abréviation de la conception philosophique particulière et la phrase à droite comme un énoncé utilisé qui "montre" cette même conception.

En outre, on aurait tort de prétendre aussi qu'un réalisme est à la base de la vérité conçue comme la satisfaction entre des formules et des séquences d'objets. Une conception objectuelle des variables est compatible avec le fait que les variables réfèrent de façon indéterminée. Il n'est donc pas nécessaire de supposer que les objets dans les séquences transcendent la pensée et ont une identité fixée indépendamment de tout critère d'identification.

Tarski a donc eu raison de prétendre que sa théorie fournissait une méthode pour calculer la valeur de vérité des énoncés sans présupposer une conception philosophique particulière. Je suis d'accord avec Engel pour prétendre que la théorie tarskienne est une théorie modeste mais pas pour les mêmes raisons que lui. Elle ne fait intervenir implicitement aucun engagement réaliste. Elle incorpore en partie une théorie de la vérité-redondance pourvu que cette dernière soit conçue comme une théorie qui traite les phrases comme les véritables porteurs du prédicat de vérité. Il faut aussi qu'on restreigne la portée de la théorie de Ramsey à la seule signification linguistique du terme "vrai" et qu'elle ne soit pas interprétée comme préconisant la réduction des énoncés méta-linguistiques à des énoncés du langage-objet.

Enfin, pour que la théorie de Tarski puisse se réclamer d'une relative neutralité à l'égard des différentes conceptions philosophiques de la vérité, il faut aussi bien entendu qu'elle ne comprenne rien d'autre que l'ensemble des contraintes méthodologiques qui gouvernent la formulation d'une théorie adéquate de la vérité. On pense ici à l'ensemble des contraintes d'adéquation matérielle et formelle. Tarski a pu favoriser personnellement une philosophie

réaliste, une conception physicaliste, et le principe de bivalence. L'important est qu' aucune de ces idées ne constitue un aspect essentiel de la théorie.

### III

Je dirai quelques mots en terminant sur les avantages qu'il y a à adopter un langage substitutionnel lorsque l'on veut admettre un prédicat de vérité dans le langage-objet ainsi que sur les relations qui subsistent entre cette théorie et celle de Tarski. Comme on sait, Tarski a toujours prétendu qu'un langage qui contiendrait son propre prédicat de vérité, des ressources expressives suffisantes pour nommer chaque expression du langage, et dans lequel la Convention-T serait acceptée, serait un langage susceptible de générer des antinomies. Si on tient à nos lois logiques, il faudrait donc interdire de tels langages. Or les langues naturelles sont un bon exemple de langages générateurs d'antinomies. La solution tarskienne aux paradoxes sémantiques, qui implique la construction d'une hiérarchie de méta-langages, a cependant l'inconvénient d'être artificielle. Dans la mesure où elle implique l'interdiction d'un prédicat de vérité au sein du langage-objet, elle impose une réforme importante aux langues naturelles.

Ceux qui cherchent à appliquer la théorie tarskienne aux langues naturelles ont la plupart du temps proposé que soit "relaxée" l'application de la Convention-T. Il s'agit en somme de restreindre l'application du schéma de vérité seulement aux énoncés qui sont susceptibles de vérité ou de fausseté dans le langage-objet. (Voir par exemple Harman 1972) Mais c'est là une solution ad hoc qui nous laisse sur notre faim.

Je soulève toutes ces questions parce que la conception déflationniste que j'ai proposée recommande justement que le prédicat de vérité soit conçu comme une expression du langage-objet. Nous avons aussi un langage dans lequel s'applique la Convention-T et qui contient des ressources expressives suffisantes pour nommer chaque expression du langage. La question se pose alors de savoir si nous risquons ou non d'engendrer des antinomies. La réponse est non. Le langage que nous considérons est substitutionnel et se comporte un peu comme la théorie des types ramifiés de Russell. (Kripke 1976; Sainsbury 1980) Cette dernière, comme chacun sait, constitue une solution alternative aux paradoxes sémantiques dans la mesure où elle substitue à la hiérarchie des méta-langages, des restrictions sur les domaines de quantification. Elle a l'avantage de permettre la présence des prédicats sémantiques au sein du langage-objet. Son défaut principal est cependant

d'interdire par pétition de principe toute forme d'auto-référence au sein de cette même langue-objet, ce qui constitue une autre stipulation ad hoc. Mais à l'intérieur d'un cadre substitutionnel, c'est un peu comme si on avait le meilleur des deux mondes. On a un langage-objet qui contient son propre prédicat de vérité, qui n'engendre pas de paradoxes et qui n'interdit pas l'auto-référence. Considérons l'énoncé suivant

(x) La chose écrite au temps  $t$  et au lieu  $L$  est une phrase

qui manifeste un cas très clair d'auto-référence lorsque (x) est écrite au temps  $t$  et au lieu  $L$ . Sa traduction substitutionnelle est:

(xi)  $(\Sigma p) ((\text{"p"} \text{ est écrit au temps } t \text{ et au lieu } L) \wedge (\text{"p"} \text{ est une phrase}))$

La formule (xi) dit d'elle-même qu'elle est une phrase dans l'hypothèse où elle est la seule chose écrite au temps  $t$  et au lieu  $L$ . Elle exprime des conditions de vérité particulières et dit quelque chose de vrai à son propre sujet. C'est une formule légitime qui réfère à elle-même et qui peut donc être exprimée dans notre langage. Est-ce à dire cependant que le calcul substitutionnel considéré est impuissant à résoudre les paradoxes ? Non. Il permet, entre autres choses, de montrer que les phrases paradoxales n'ont pas de conditions de vérité. Par exemple,

(xii) La chose écrite au temps  $t'$  et au lieu  $L'$  est fautive

est une phrase de ce genre si, par hypothèse, (xii) est effectivement la seule chose écrite au temps  $t'$  et au lieu  $L'$ . On la représente par

(xiii)  $(\Sigma p) ((\text{"p"} \text{ est écrit au temps } t' \text{ et au lieu } L') \wedge (\text{"p"} \text{ est faux}))$

Pour que (xiii) exprime des conditions de vérité, il faudrait que chaque instance substitutionnelle ait une valeur de vérité spécifique. Mais il faut pour cela connaître les conditions de vérité de chacun des substitués y compris de la phrase (xiii) elle-même qui est l'un d'eux. Cela nous reporte à nouveau à ses instances substitutionnelles parmi lesquelles on en trouvera encore une fois une qui contient la phrase (xiii) comme substitut. Et ainsi de suite à l'infini. Autrement dit, (xiii) n'a pas de conditions de vérité.

Dans d'autres cas, une représentation dans un langage substitutionnel laisse une alternative. Ou bien l'énoncé est dépourvu de conditions de vérité ou

bien ses classes de substitution sont bien ordonnées. Le quantificateur n'impose pas syntaxiquement une ramification en différents ordres des substitués, mais c'est une contrainte qui doit être satisfaite pour que la formule exprime des conditions de vérité. C'est le cas de l'énoncé:

(xiv) Tous les crétois disent le faux

que l'on représente par

(xv)  $(\forall x)(\Pi p) ((x \text{ est crétois}) \wedge (x \text{ dit "p"})) \supset ("p" \text{ est faux})$

L'énoncé (xv) ne peut lorsque dit par un crétois exprimer des conditions de vérité que si la classe de substitution correspondant à p ne contient pas (xv).

La quantification substitutionnelle apporte une solution nouvelle aux paradoxes parce que celle-ci n'est pas reflétée dans la syntaxe. On n'impose aucun souscrit qui marquerait l'ordre du quantificateur ou de la variable quantifiée et aucune hiérarchie de méta-langages. Tout se passe au niveau des conditions empiriques de satisfaction. Cette solution ressemble beaucoup à celle de Burge. (Burge 1979) Les formules substitutionnelles sont "systématiquement ambiguës" et cela suggère que les quantificateurs fonctionnent comme des expressions indexicales un peu comme chez Burge. Cette solution est toute naturelle et permet de rendre compte des paradoxes qui sont essentiellement causés par des conditions empiriques. Cela se produit lorsque, "par accident", A dit que ce que B dit est faux et B dit que ce que A dit est vrai et que les phrases portent chacune sur la phrase de l'autre. Dans ce cas, il est clair que le paradoxe dépend de la tournure des événements et que les contraintes syntaxiques constituent une solution plutôt artificielle. La théorie de Burge ne cherche pas à imposer un indice d'ordre seulement lorsque les événements tournent mal et engendrent des paradoxes. Elle consiste seulement à procéder de la sorte si on prétend que l'énoncé exprime des conditions de vérité. Cet indice n'appartient pas à la syntaxe de l'expression et il intervient seulement au niveau de la proposition exprimée.

Est-ce à dire cependant que l'on peut désormais se passer de la théorie tarskienne ? Je pense que non. Comme Kripke le fait remarquer, les langages substitutionnels présupposent sémantiquement l'"existence" d'expressions. Pour interpréter les énoncés sémantiques qui donnent la signification des formules substitutionnelles, on évite difficilement l'engagement ontologique à des expressions. Par exemple, une formule comme

(xvi)  $(\Sigma x) (P)$

peut être interprétée comme

(xvii) Le résultat de substituer au moins un terme à la variable "x" en "P" donne le vrai

qui est à son tour vraie si et seulement si

(xviii)  $(\exists t) (P^* \text{ est vrai, où } P^* \text{ résulte du remplacement de toutes les occurrences libres de "x" en "P" par t})$

On doit donc faire intervenir ultimement des quantificateurs objectuels pour exprimer cet engagement ontologique. Le langage qui en résulte sera susceptible de générer des paradoxes à moins que l'on interprète le prédicat de vérité en (xviii) comme méta-linguistique. Tarski refait surface par la porte d'en arrière.

La solution aux paradoxes apportée par le langage substitutionnel manifeste donc une belle interdépendance avec celle apportée par Tarski. La solution tarskienne, appliquée aux langues naturelles, requiert une application restreinte du schéma de vérité aux phrases non-paradoxaes qui ne passe pas par l'exclusion arbitraire de celles qui le sont. En se servant d'un langage substitutionnel pour représenter les phrases du langage-objet, on est en mesure de montrer que les phrases paradoxales n'expriment pas de conditions de vérité. A l'inverse, le langage substitutionnel présuppose l'existence d'expressions linguistiques et sa sémantique impose ultimement le recours à un appareil méta-théorique qui satisfait les contraintes imposées par Tarski.

Université de Montréal

#### RÉFÉRENCES

- Almog Joseph et al (eds) (1989), *Themes from Kaplan*, Oxford, Oxford University Press
- Burge Tyler (1979), "Semantical Paradox", *Journal of Philosophy*, 76, 169-98; reproduit dans Martin Robert L. (ed) (1984), 83-117

- Davidson Donald (1967), "Truth and Meaning", *Synthese*, 17, 304-323; reproduit dans Davidson Donald (1984), 17-36
- Davidson Donald (1984), *Inquiries into Truth and Interpretation*, Oxford, Clarendon Press
- Dummett Michael (1959), "Truth", *Proceedings of the Aristotelian Society*, 59; reproduit dans Dummett Michael (1978), 1-19
- Dummett Michael (1978), *Truth and Other Enigmas*, London, Duckworth
- Engel Pascal (1989), *La norme du vrai*, Paris, NRF Gallimard
- Evans Gareth, McDowell John (eds), *Truth and Meaning. Essays in Semantics*, Oxford, Clarendon press
- Grover D.L. et al (1975), "A Prosentential Theory of Truth", *Philosophical Studies*, 27
- Haack Susan (1978), *Philosophy of Logics*, Cambridge, Cambridge University Press
- Harman Gilbert (1972), "Logical Form", *Foundations of Language*, 9, 38-65
- Kaplan David (1989), "Demonstratives", dans Almog Joseph et al. (eds), 481-563
- Kripke Saul (1976), "Is There a Problem with Substitutional Quantification", dans Evans Gareth, McDowell John (eds) (1976), 325-419
- Martin Robert L. (ed) (1984), *Recent Essays on Truth and the Liar Paradox*, Oxford, Clarendon Press
- Prior Arthur (1971), *Objects of Thought*, Oxford, Oxford University Press
- Ramsey Frank P. (1927), "Facts and Propositions", *Proceedings of Aristotelian Society*, Supplement 7; reproduit dans Ramsey Frank P. (1990), 34-51
- Ramsey Frank P. (1990), *Philosophical Papers*, (Edited by D. H. Mellor), Cambridge, Cambridge University Press
- Sainsbury Mark (1980), "Russell on Constructions and Fictions", *Theoria*, Vol. XLVI, I, 19-36
- Tarski Alfred (1956), "The Concept of Truth in Formalized Languages", dans Tarski Alfred (1956), 152-178
- Tarski Alfred (1956), *Logic, Semantics, Meta-Mathematics*, Second Edition, John Corcoran (ed), Indianapolis, Hackett Pub. Co., 1983
- Wittgenstein Ludwig (1922), *Tractatus Logico-Philosophicus*, London, Routledge and Kegan Paul